

DEVENEZ NOTRE PARTENAIRE !

MÉCÉNAT ET
PARRAINAGE
LES PROJETS
2019-2021



ÉDITO

Béziers a besoin de nous tous.

De la municipalité qui s'emploie à protéger, à remettre en valeur notre patrimoine, à imaginer des événements sportifs ou culturels. Pour embellir notre ville comme notre quotidien. Mais aussi de vous. De chacun à la mesure de ses moyens.

Devenir mécène, c'est s'inscrire dans une longue histoire, dans une vieille tradition. Celle de ces Biterrois qui ont fait notre ville. Je pense, bien sûr, à Gustave Fayet et à Fernand Castelbon de Beauxhostes. Mais aussi à tous ces donateurs anonymes qui ont permis l'édification de la statue de Pierre Paul Riquet sur les Allées ou le monument à la mémoire de Casimir Péret.

Aujourd'hui, c'est dans cette lignée que je vous demande de vous placer. Il vous en coûtera un peu - ou beaucoup, si vous le désirez... - d'argent, c'est vrai. Même si des dispositifs fiscaux viennent alléger l'addition. Mais vous aurez fait que notre ville soit plus belle.

Ce n'est pas seulement un plaisir esthétique. Mais aussi une satisfaction de citoyen éclairé. On disait, jadis, d'honnête homme.

Merci pour Béziers.

Robert MÉNARD

Maire

ILS ONT CHOISI DE NOUS ACCOMPAGNER

NOS MÉCÈNES DEPUIS 2013

AF PROMOTION
AGRIPAL
AÏGO
AMLAN
ANGELOTTI
AU BOUCHE À OREILLE
AUCHAN
AXENERGIE
BIC CONSTRUCTIONS
BRAULT
BUESA
CARE FINANCE
CHANDE
CHATAIN SYNDIC
CLAUSEL ET ASSOCIÉS
CEF YESSS ÉLECTRIQUE
CLINIQUE CHAMPEAU MÉDITERRANÉE
COURDO SAS
DOMITIA CONSTRUCTION
DUPRÉ & DUPRÉ
DURAND PAVAGE
EIFFAGE
ENEDIS
ENVIROPOLIS
ETS BOUZAT
ETS CARRAYON
ETS ROBERT LOURIAE
EURÉKA
FGCE
FINANCIÈRE SOULAGES
FONCIÈRE DU LION
FRAYSSINET
FREEMAN INDUSTRIE
FSI
GALERIES LAFAYETTE
GESTATRIUM
GUILHEM JOAILLIERS
HÔTEL IMPÉRIATOR
IDVERDE
LACIN
LA VILLA GUY
LE CAMPUS
LEO FOODING

LES ASSOCIÉS DU BÂTIMENT
LES JARDINS DE FLORE
LES SABLIERES DU LITTORAL
LES VINS DE VAISSERIES
LIBWATT
MATÉRIAUX MODERNES
MISE EN SCÈNE
NATRELLA FLEURISTE
NEOTEL
OCCITANE DE RESTAURATION
OMLB ARCHITECTURE
PHOTO PLUS CANS
PRIMUM NON NOCERE
PROST ROMAND
QUADRAN
RDC
RICHARDSON
SAUR SUD-OUEST
SBE
SBM FORMULATION
SBPR
SEM POMPES FUNÈBRES OCCITANES
SERMI
SETP
SHILTON
SICMA
SIÈCLES ANTIQUITÉS
SIETEL
SIETELEC
SOBAT
SOBECA
SOCRI POLYGONE
SODIVA
SOGETRALEC
SOMEGIMM
SQUARE PROMOTION
SUEZ LYONNAISE DES EAUX
TPSM
TRAVESSET
VERNIÈRE
VERSASERV
VIGUIER

ainsi que la FONDATION DU PATRIMOINE et les DONATEURS PARTICULIERS

LE MÉCÉNAT, UN ACTE SIMPLE ET LIBRE

La Ville de Béziers a lancé en 2013 ses premières opérations de mécénat. De nombreuses entreprises se sont alors positionnées à ses côtés et sont devenues de véritables **acteurs de la vie biterroise**.

Durant cinq ans, ce sont essentiellement des projets culturels qui ont bénéficié ainsi du soutien d'entreprises du secteur privé : restauration des *Orgues de St Jacques*, aménagement d'une salle d'exposition dans la *Maison natale de Jean Moulin*, *Exposition sur les Gaulois*, *Saison des Théâtres*, *Son et lumière*, restauration du *Monument Casimir Péret* et de la *Fontaine du Titan*.

Aujourd'hui, c'est encore à des **projets d'intérêt général** concernant des domaines très variés, à des **actions qui ont du sens** pour le territoire biterrois et pour vous-mêmes, que la Ville de Béziers souhaite vous associer. Pour que vous puissiez, quelle que soit la taille de votre entreprise, faire aussi du mécénat un vecteur stratégique de **valorisation d'image, de notoriété et de fierté pour vos collaborateurs**, et que vous affirmiez ainsi votre attachement à notre ville.

UN ENGAGEMENT DE VISIBILITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE

Une opération de mécénat donne généralement lieu à un **plan de communication** spécifique :

- la présence du logo de votre entreprise sur les supports de communication (affiche, flyers, programmes, dossiers et communiqués de presse, site internet, réseaux sociaux, plaque inaugurale...)
- la mention du nom de votre entreprise lors d'opérations d'information, de relations presse ou de relations publiques
- la possibilité de mentionner ce mécénat dans la communication institutionnelle de votre entreprise (dossiers photos, bilans...)
- etc...

et à des **opérations privilège** à définir selon le montant du don : invitations aux temps forts liés au projet soutenu, billets de spectacle, visites privées, visites de chantier de restauration, rencontres avec des artistes, mise à disposition d'espaces de réception pour votre entreprise...

LES 3 RAISONS DE DEVENIR MÉCÈNE

- c'est un moyen idéal pour communiquer
 - en externe, auprès de vos clients, de vos partenaires ou du grand public
 - en interne, auprès du personnel de votre entreprise
- c'est une façon d'affirmer vos valeurs et de mettre vos compétences au service de l'intérêt général
- c'est aussi une façon de soutenir le développement de votre territoire, de participer à son attractivité et de renforcer votre image et votre ancrage local

QUEL MÉCÉNAT ?

Le mécénat financier

Pour votre entreprise, verser une somme en numéraire à la Ville de Béziers (dons en chèque ou par virement) est la façon la plus simple de faire du mécénat.

Le mécénat en nature

Votre entreprise fait don à la Ville de Béziers d'éléments qu'elle possède ou qu'elle produit (biens, prestations de service...). Cette forme de mécénat traduit une grande implication de votre entreprise et de vos salariés.

Le mécénat de compétences

Votre entreprise met à la disposition de la Ville de Béziers un ou plusieurs de ses salariés sur leur temps de travail. Cette forme de mécénat permet d'impliquer fortement les salariés, en particulier ceux qui réaliseront des tâches dans le cadre du projet soutenu.

UN DISPOSITIF FISCAL PROPICE

Professionnels et entreprises, qu'il soit financier, en nature ou de compétences, votre don à un projet d'intérêt général vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôts égale à 60 %** de son montant, dans la limite de 0.5 % de votre chiffre d'affaires (avec la possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants).

Les **contreparties** en communication et relations publiques peuvent représenter jusqu'à **25 % du montant de votre don**.

Au total, c'est donc jusqu'à **85 % de la valeur de votre don qui vous sont restitués**.

NE PAS CONFONDRE LE MÉCÉNAT AVEC...

Le parrainage

Le parrainage (ou sponsoring) est une opération commerciale où votre entreprise octroie un soutien matériel ou financier dans l'objectif de promouvoir son image et donc de percevoir un bénéfice direct et proportionné au soutien qu'elle apporte au projet.

Si le mécénat est un don, le parrainage est un achat de service publicitaire. Votre entreprise peut bien sûr combiner les deux.

La dépense de parrainage est directement **déductible à 100 %** du résultat de votre entreprise dès lors qu'elle respecte les conditions générales de déductibilité des charges.

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

La RSE est la responsabilité de votre entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement. Suivre une démarche RSE, c'est respecter les principes de développement durable dans tous les domaines de votre activité (achats, production, politique, RH). La stratégie de mécénat peut bien sûr être l'une des composantes de la politique RSE de votre entreprise.



**” Être mécène, c’est s’engager
dans une démarche qui crée
de la valeur ajoutée pour l’entreprise
tout en contribuant à l’intérêt général. ”**

François Debiesse - Président exécutif d'Admical



**MÉCÉNAT ET PARTENARIAT
VILLE DE BÉZIERS**

**Laurence Rul
04 67 36 74 71
laurence.rul@ville-beziers.fr**

**Anne Malafosse
04 34 85 01 77 - 06 82 87 51 60
anne.malafosse@ville-beziers.fr**

